L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 30 OCTOBRE 1878.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les paquebots de cette Compagnie, ligne directe pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

CANADA, Frangeul, mercredi, 30 octobre.
*AMERIQUE, Delord, mercredi, 6 novembre.
*PEREIRE, Danré, mercredi, 13 novembre.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)........$100
Deuxième — — ....$ 65
Troisième — — ....$ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec amenagement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $26 ou le pour le voyage ...... de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérisque ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

4mai—1a

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLEANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême.		De la Nlle-Orléans.
Brooklyn	2 Oct.	environ 3 nov
Hanover	23 "	environ 24 "
Nurnberg	6 nov.	environ 8 déc
Braunschweig	20 "	environ 22 "
Frankfurt	4 déc.	environ 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre...$150 en or. | Entrepont...$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre...$150 en or. | Entrepont....$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 en or. | Entrepont....$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston.........$42 00 en or.
De à Indianola.........45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les soussignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
12 juin   No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
HUDSON,
Capt. E. V. Gager.
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
Mercredi 6 Nov., à 8 h. A. M.

L'assurance sur cargaison est prix par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine..........$50
Entrepont.........25
Billet d'excursion.......80

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an   Rue Carondelet. No 41.

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO,
72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO,
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois t 1 2 sem

LIVERPOOL.
Ligne Américaine pour Liverpool.
La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.
Un départ de NEW-YORK et de PHILADELphie, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphia,
ou à A. K. MILLER & Co, 35 Carondelet,
10 mai—9mt12s   [Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie
HOMŒOPATHIQUE
DE
BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6 déc—1 an t 3

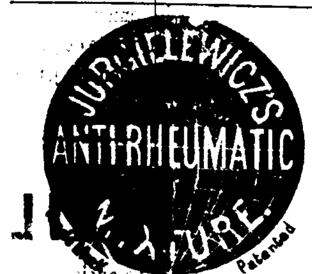

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwiez est le remède le plus populaire du pays. Il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède patenté le plus couru qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne s'en trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre chez tous les principaux droguistes.
FEESLEW & CO. propriétaires,
P. O. Box 1496 Nlle-Orléans.
17 nov 1an

VAPEURS.

Ligne de Bolize et Mondeurs.
Le steamer de ... de 1ère classe,
E. B. WARD, Jr.,
Capt. G. PIZZATI, partira régulièrement ...... à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Boston et Ustila.
Fret et passage payables en monnaie des Etats-Unis, s'adresser à
S. OTERI, & BRO.,
23 et 25 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.
N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus alternativement avec nos goëlettes régulières.
8 mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 3 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se reliera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.

C. S. PAYNE,
Surintendant
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Parisot pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St.-Louis.

Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JANNEY & WORK, 106 Commune et
J. E. CARLIN. 17 rue Tchoupitoulas.
25sept—

Paquebot régulier de la cote et Baton-Rouge.

Deux voyages par semaine.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveaux bateau à vapeur
ST. JOHN,
E. O. MELANÇON, capitaine.
Partira comme il est dit plus haut pour Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.

Pour frêt ou passage s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
9 Oct.—   No 22 Bienville.

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE,
J. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour: Il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. RIVET,
165 rue Decatur, près St. Louis.
P. S.—Atterre le jour pour déposer son frêt et fait positivement comme il est indiqué plus haut.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer NEW CAMELLIA, partira du Lac, comme suit:

Le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la tête du Canal.

Retour: Il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matins. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camellia" recevra le frêt, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.

Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.

Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA,
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis, Passe Christian et Biloxi.

Le beau steamer neuf
NEW CAMELLIA
à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis,
Capitaine WM. HANOVER,
commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera BILOXI pour la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et les bestiaux.

Pour les taux du frêt et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux   26mars 15 oct.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3me "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Baldwin,	D. Urquhart,

28 mars—1 an

Etat de situation semi-annuel
—DU—
LOUISIANA NATIONAL BANK
—DE LA—
NOUVELLE-ORLEANS.

A la clôture des affaires du 29 juin 1878

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,419,806 80
Bons des Etats-Unis		550,000 00
Autres bons		321,090 86
Local de la Banque et autres propriétés foncières		236,011 59
Cinq pour cent, fonds de rachat		24,750 00
Compte de prime		16,497 60
Change américain		429,019 80
Currency	$645,916 94	
Espèces— Or.....$8,612 02 Argent. 24,000 00	32,612 02	
Chèques pour le Clearing House	127,534 01	
		$1,006,062 97
		$4,003,169 16

PASSIF.

Capital		$1,000,000 00
Surplus		200,000 00
Profits nets non payés		110,496 72
Billets en circulation		495,000 00
Dépôts	$1,930,768 25	
Dû à des banques et à des banquiers	266,904 19	
		2,197,672 44
		$4,003,169 16

A une réunion spéciale des directeurs, un dividende de cinq pour cent a été déclaré payable, à la Nlle-Orléans et à New York, à dater du 1er juillet 1878.

A. LUBRA, Caissier.
30juin—3f

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.

A ces trains de frêt sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
3 août—

The Great Piedmont Air Line.
Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New-York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a faire subir à son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks, compartiments dans les wagons-dortoirs, et qui, des pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile coin Camp et Commune.
3 juillet—

Great Jackson Route.
Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after September 9 1878, as follows:—

LEAVE.	ARRIVE.
Train No 3, 7 A. M.	Train No 4, 7.35 P. M.

These trains will run daily.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., AND ONLY ONE CHANGE TO CHICAGO, NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.

A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
ja'y14—

Grande Route de Jackson.
Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 9 septembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS.	ARRIVEES.
Train No 3, 7 A. M.	Train No 4, 7:35 P. M.

Ces trains partent tous les jours.

CHARS-DORTOIRS PULLMAN ALLANT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., (et seulement un changement à CHICAGO, NEW YORK et VILLES de L'EST.

Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.

A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv.—

Chemin de fer Pontchartrain.

La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.

Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.

Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
8 "	"	9 "	"
10 "	"	11½ "	"
Midi		1½ "	P. M.
2 "	P. M.	2½ "	"
3 "	"	3½ "	"
4 "	"	4½ "	"
5 "	"	5½ "	"
6 "	"	7 "	"

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.

Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6½ heures et demie du soir et de la ville à 7 heures du soir.

Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1½ heures du soir.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.

D. B. ROBINSON,
1er mai—au15sep   Receveur.

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
9.........RUE DECATUR.........9

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Godard & Cie, et Cognac, et de l'incomparable Balsamine des Pyrénées.
14 juil77—1an

J. VERGNOLE,
66..........Rue Decatur..........66

—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. JUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES
Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.

J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an   Propriétaire, N. Orléans

Avis aux Contribuables.

LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.

JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

56.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT à la charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—		
Sur risques de feu		$334,652 72
Sur risques de mer		20,648 79
Sur risques de rivières		24,051 91
Total des primes		$379,353 42
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$261,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$55,427 89	
Sur risques de mer	13,465 68	
Sur risques de rivières	10,364 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	35,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,213 67-132,799 68	
Bénéfices		$128,712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$306,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water-Works et autres actions	166,376 40
Billets garantis par hypothèques	166,501 65
Billets reposant sur nantissements	69,870 63
Effets à recevoir	81,511 67
Primes en voie de recouvrement	43,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scripts de la ville	5,979 39
En caisse	81,551 35
	$1,077,612 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans,
Signé, sous serment, par-devant moi, ce 10 juin 1878.

JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,

A. A. LELONG.
11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..........$500,000.

VINGT-DEUXIÈME ETAT ANNUEL.
Bureaux No 52 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMEMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.		
Sur les risques de feu		$253,685 74
Sur les risques de rivières		91,210 38
Sur les risques maritimes		80,473 55
		$425,369 67
A ajouter— Risques non terminés 1876		$ 94,275 00
Primes brutes		$519,644 67
Moins— Risques non terminés, 1877	$104,741 00	
Primes remboursées	16,445 78	$121 186 78
Primes nettes		$398,457 89
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$ 92,406 56	
Sur les risques de rivières	19,185 02	
Sur les risques de mer	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter— Re-assurance	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Machine Babcock	50,279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,362 41	
	$322,674 30	
Moins escomptes et intérêts	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons	$306,329 00
Prêts sur hypothèque	9,122 43
Prêts sur garantie	93,040 60
Billets à recevoir	11,458 35
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	52,435 49
Argent en caisse	159,462 73
Total de l'actif	$656,868 99

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
R. CARPENTER, Secrétaire.

Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878 après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisées dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 26 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART,	JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	R. W. TAYLOR,
R. BISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN,	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. S. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. ALOUS,	R. S. CRAIG,
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES

20 janv—

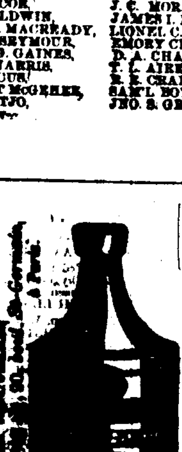

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT.
—OF THE—
New Orleans Insurance Company.
Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums	$366,981 02	
Marine Premiums	14,632 42	
River Premiums	29,346 04	
Total Premiums		$390,759 48
Less— Premiums on expired risks	$ 86,097 68	
Return Premiums	12,190 18	
Reinsurances	20,742 89-118,990 73	
Net earned premiums		$291,768 75
Add interest and salvages		41,823 54
		$333,592 29
Deduct—		
Fire losses	$66,417 85	
Mar. losses	17,722 00	
River losses	12,320 85-$96,460 70	
Rebate on 15 per cent.	46,499 04	
General expenses	34,214 46	
State and city taxes and licenses	10,242 70	
Board of Underwriters	6,759 55-194,176 45	
Profit for the year 1877		$109,415 84
Deduct— Profit and loss	$ 56,606 20	
Dividend, June 30 1877	$25,000 00	
Dividend dec. 31, 1877	25,000 00-50,000 00	
Balance		909 56-109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank	$ 56,065 72	
Real Estate	118,275 12	
United States Gold Bonds, New Orleans City Assured Company Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols	195,390 42	
Bills receivable for premiums	11,439 86	
First mortgage notes and pledge notes	166,523 84	
Premiums in course of collection		70,210 94-619,905 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.

JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.

Sworn to and subscribed before me, this sixteenth January, A. D. 1878.

JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders, or their legal representatives, on and after the tenth instant.

J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS:

Ernest Merilh,	H. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schreiber	Jules Tuyes.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums	$190,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	62,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 82
Losses paid and estimated, say:		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,199 00	
River losses	40,635 96	
		97,259 22
		$131,672 09
Taxes, expenses, discount in lieu of participation etc.	$50,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits		$94,010 61
The company have the following assets:		
Bills receivable	$39,966 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,606 47
Loans on call	$70,315 35	
Cash	63,126 62	
		133,441 97
City bonds		83,117 20
Bank and other stocks		59,186 63
Real estate		112,176 91
Premiums in course of collection and suspense account		33,992 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.

THOS. A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jno. K. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,

21 mai— Jno. M. Parker.

HAGAN'S

Magnolia Balm

A FEW APPLICATIONS MAKE A
Pure Blooming Complexion.

It is Purely Vegetable, and its operation is seen and felt at once. It does away with the Flushed Appearance caused by Heat, Fatigue and Excitement. Heals and removes all Blotches and Pimples, dispelling dark and unsightly spots. Drives away Tan, Freckles and Sunburn, and by its gentle but powerful influence mantles the faded cheek with

YOUTHFUL BLOOM AND BEAUTY.

Sold by all Druggists and Fancy Stores.

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu	$366,981 02	
Primes maritimes	14,632 42	
Primes de rivière	29,346 04	
Total des primes		$390,759 48
Moins Primes sur risques non expirées	$ 86,097 68	
Primes remboursées	12,190 18	
Ré-assurances	20,742 89	118,990 73
Primes nettes		$291,768 75
A ajouter: intérêts et sauvetage		41,823 54
		$333,592 29

A déduire:

Pertes par le feu	$66,417 85	
Pertes maritimes	17,722 00	
Pertes de rivières	12,320 85	$96,460 70
Réduction (rebate) 15 0/0	46,499 04	
Dépenses générales	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville	10,242 70	
Board of underwriters	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877		109 415 84
A déduire: Profits et pertes	$ 56,606 20	
Dividende, 30 juin 1877	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877	25,000 00	50,000 00
Balance		909 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur courante de la place.

Argent en Banque	$ 56,065 72	
Propriétés foncières	118,275 12	
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co., Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de banques et de compagnies d'assurances, et consols de l'Etat de la Louisiane	195,390 42	
Billets à recevoir (pour primes)	11,439 86	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie	166,523 84	
Primes en voie de collection	70,210 94	$619,905 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.

J. W. HINCKS,   J. TUYES,
Secrétaire.   Président.

Juré et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE,
3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.

N. O. 16 Janvier 1878.   J. W. HINCKS,
Secrétaire.

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH,	H. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER,	JULES TUYES.

Merchants' Mutual Insurance Company
OF NEW ORLEANS.

No 104 CANAL STREET.

TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—		
On Fire Risks		$334,652 72
On Marine Risks		20,648 79
On River Risks		24,051 91
Total Premiums		$379,353 42
Less Unearned Premiums		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878		$261,512 42
Losses Paid—		
On Fire Risks	$55,427 89	
On Marine Risks	13,465 68	
On River Risks	10,364 92	
Taxes and expenses, less interest	35,317 52	
Re-insurance and Return Premiums	18,213 67-132,799 68	
Profit		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate	$306,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks	166,376 40
Notes secured by mortgage	166,501 65
Notes secured by pledge	69,870 63
Bills receivable	81,511 67
Premiums in course of collection	43,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
City Scrips	5,979 39
Cash on hand	81,551 35
	$1,077,612 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.

PAUL FOURCHY,
President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.

Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.

JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.

Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,

A. A. LELONG.
June 11—

PAR LES MEDECINS FRANÇAIS

HUILE DEROCQUE

HUILE DE FOIE FRAIS DE MORUE

Supériorité reconnue

Sans Odeur et sans Goût

MEDAILLES D'ARGENT

DEPOT GENERAL A PARIS

DUCHAMP, Pharmacien,

11, rue des Lombards

Argentez vous-même

... et solidement Couverts, ... de ..., ... d'église, ..., et tous objets en cuivre, ...

BLEU D'ARGENT PUR

... FRAND & ..., 5 bis, rue Auber, Paris.

THE NEW ORLEANS BEE

DUFOUR & LOMET, PUBLISHERS.

OFFICE—No. 73, CHARTRES.

TERMS:

Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.

Price of the paper—Single copies, Five cents

Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50 quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers:
NEW ORLEANS,   CORTES,
HUDSON,   KNICKERBOCKER
Steamship

HUDSON,
E. V. Gager, commandant,
will leave her wharf, foot of Toulouse street.
Wednesday, Nov. 6, at 8 A. M.
Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage............$50
Steerage — 25
Excursion tickets.........80

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.

For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
mar1—1y   1 Carondelet Street

VINGT-NEUVIÈME ETAT ANNUEL DE LA
Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie	$190,751 16	
Primes maritimes	36,729 15	
Primes de rivières	62,136 50	
	$299,616 81	
Primes encaissées, moins réassurances et primes rendues		$228,931 82
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie	$44,424 27	
Pertes maritimes	12,199 00	
Pertes de rivières	40,635 96	
		97,259 22
		131,672 09
Taxes, dépenses, escompte au lieu de participations, etc.	50,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc.	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts		$94,010 61
La Compagnie possède l'actif suivant:		
Billets à recevoir	$39,966 67	
Prêts sur bons et hypothèques	44,707 80	
		$84,606 47
Prêts remboursables sur demande	$70,315 35	
Argent	63,126 62	
		133,441 97
Bons de ville		83,117 20
Actions de banques et autres		59,186 63
Propriétés foncières		112,176 91
Primes en voie de collection et suspense account		33,992 19
Total de l'actif		$506,611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie

THOS. A. ADAMS, Président
HENRY V. OGDEN, Secrétaire
Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.

ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jno. K. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy,	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,

24 mai—   Jno M. Parker.

Compagnie d'Assurance du Peuple de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 10 RUE CARONDELET.

SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1878—		
Sur risques de feu	$48,624 44	
Sur risques de rivière	6,776 07	
Sur risques de mer	4,975 24	—$60,375 75
Moins—Primes non expirées	$15,845 87	
Moins—Primes remboursées	1,640 93	—$17,486 80
Montant net des primes reçues		$42,888 95
Plus—Primes non-expirées de 1877		10,090 34
		$52,979 29
Pertes, etc., payées dans la même période:		
Sur risques de feu	$3,041 10	
Sur risques de rivière	1,136 87	
Sur risques de mer	8,569 35	
Réduction (rebate)	7,817 17	
Réassurances	2,814 19	
Taxes	2,177 36	
Loyer	1,200 00	
Impressions et annonces	289 00	
Bureau des assureurs	1,252 05	
Dépenses, etc., moins intérêt	2,651 82	—$30,948 91
Bénéfice net		$22,030 38

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Primes en voie de recouvrement	$ 9,504 55
Actions de banques et autres actions	58,628 40
Propriétés foncières	18,127 60
Prêts garantis	9,316 01
Prêts sur hypothèque	11,742 91
Effets à recevoir	3,313 30
Meubles et installations du bureau	2,150 43
En caisse	18,596 81
Total de l'actif	$132,473 01

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ERNEST FRAGST, Président,
JNO. WILSON, Vice-Président.
P. M. SCHNEIDAU, Secrétaire.

Signé, sous serment, pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 13 juillet 1878.
JNO. BENDERNAGEL, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 11 juillet 1878.

Aujourd'hui, à une réunion du conseil de Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de déclarer un Dividende de Dix pour cent sur le capital de la Compagnie, payable sur DEMANDE, et de payer un Dividende de Cinq pour cent, à TOUS les assurés sur leurs primes participantes en plus des 15 0/0 déjà reçus par eux, à partir du 5 août 1878.

P. M. SCHNEIDAU,
14juillet—1m   Secrétaire.

TRAMWAYS
OU
CHEMINS DE FER URBAINS
DE LA
NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood ou l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarré pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlots de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayou on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayou, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue ou à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les Baronne cars passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les Dryads cars vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les Baronne cars, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les Dryads cars, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant: l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Delà, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St. Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, station de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart, de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs-Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Common street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune, Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levée and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou à la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levée près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ
L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

QUATRIÈME PARTIE.

LES TROIS SŒURS.

—SUITE—

—Je suis venu vous prévenir que tout à l'heure je vous laisserai seule...—murmura-t-il à son oreille.

Renée tressaillit légèrement, et cette même flamme étrange dont nous avons parlé s'alluma dans ses yeux.

—Où donc allez-vous?—demanda-t-elle sans regarder le comte.

—Donner à mes fermiers des instructions et des ordres qu'un déplacement imprévu rend nécessaires.

—Votre absence sera-t-elle longue?

—Je reviendrai pour le dîner, mais pas plus tôt.

—Quand Jeanne se réveillera, que faudra-t-il lui dire?

—Tout simplement que je suis sorti et que je rentrerai d'un moment à l'autre.

—C'est bien.

—N'oubliez pas la recommandation du docteur relativement à la potion.

—Soyez tranquille.... A trois heures précises j'irai chercher cette potion dans le laboratoire et Jeanne la prendra jusqu'à la dernière goutte....—Ne faut-il pas que la chère mignonne ait des forces pour partir demain?—Dieu m'est témoin que je souhaite ardemment me tromper, mais ce départ m'inquiète....je n'en augure rien de bon.......

—Pourquoi?

—Dans l'état de faiblesse de ma sœur le voyage conseillé par le médecin me paraît de la folie pure!.....—Ah! M. Maxime Gérard assume une responsabilité terrible!...

L'empoisonneuse allait continuer. Elle n'en eut pas le temps.

La petite comtesse fit un mouvement léger.

—Elle s'éveille.... dit M. de Gordes.

Jeanne s'éveillait en effet.

Elle ouvrit ses grands yeux candides où l'azur profond du ciel semblait se refléter. Un sourire vint à ses lèvres. Elle se souleva sur ses coudes en balbutiant d'une voix faible d'abord mais qui se raffermit bien...

—Comme j'ai bien dormi et que j'ai fait un doux rêve....

—Quel rêve, mon enfant chéri? lui demanda Raoul en couvrant de baisers ses mains blanches, et en arrangeant les ... sur ses épaules.

—Figure-toi que j'étais guérie.... Nous étions au printemps.... Le soleil tiède brillait dans le firmament pur. La nature entière ravivait, et comme les arbres, comme les fleurs, j'avais ma part de la sève renaissante.... Nous marchions tous deux, cher Raoul, au milieu d'un paysage enchanté.... Tu me disais: "Appuie-toi sur moi, mignonne.... je veux te soutenir.." Je te répondais en riant: "Pourquoi me soutenir? je n'ai plus besoin!" et je me mettais à courir comme au temps où j'étais jeune fille, avant de t'aimer....Je me sentais si forte et si légère qu'il me semble que j'avais des ailes....Je craignais presque de m'envoler....Tu me criais: "Reviens!..." J'obéissais joyeuse; tu me tendais les bras et je me jetais sur ton cœur en murmurant: Je t'aime! ah! j'étais vivante.... heureuse.... et bien heureuse aussi!... beau rêve, cher Raoul.... Hélas! .... peut-être....

La tête de Jeanne se ... et ses yeux ... M. de Gordes, sans lui répondre, la pressa sur son cœur et sortit de la chambre en disant à Renée:

—N'oubliez pas!

....

Il était trois heures moins un quart.

XXIX.

M. de Gordes regagna son appartement et franchit le seuil du cabinet de travail où Maxime l'attendait.

Pas une parole ne fut échangée entre les deux hommes.—Raoul étendit la main vers la pendule, et le docteur pour toute réponse inclina la tête.

Ils étaient debout l'un et l'autre et suivaient du regard les aiguilles sur le cadran d'émail, la petite tout près d'atteindre le chiffre III et la grande marchant vers le chiffre XII.

Cinq minutes s'écoulèrent.

—Il est temps... Venez... dit Maxime d'une voix si basse que Raoul devina ces mots plutôt qu'il ne les entendit.

Le comte et le docteur étouffant le bruit de leur pas sur le tapis épais de la galerie arrivèrent à l'une des portes de la chambre à coucher de Jeanne.

Cette porte, fermée par Raoul au moment de la sortie, se trouvait maintenant ouverte à demi.

Maxime qui marchait le premier la poussa avec précaution, et jeta un coup d'œil rapide dans l'intérieur de la chambre.

—Personne.... —murmura-t-il en se retournant à demi.—Monsieur le comte, nous pouvons entrer....

La petite comtesse était seule.

Trois heures allaient sonner...

Renée venait de se rendre au laboratoire pour y chercher la potion... Geneviève l'avait suivie à la dérobée après avoir entrouvert la porte donnant sur la galerie.

Maxime s'approcha vivement du lit.

Jeanne l'accueillit avec un sourire.

—Déjà de retour, cher docteur,—commença-t-elle,—pas vous étiez absent, n'est-ce pas?...

Le jeune homme, au lieu de répondre, prit dans sa poche une boîte de carton qu'il ouvrit.

Il tira de cette boîte un mouchoir de fine batiste sur lequel il versa quelques gouttes du contenu d'une fiole microscopique.

—Madame la comtesse—dit-il ensuite en présentant le mouchoir à Jeanne—respirez cela, je vous prie...

—J'obéis toujours, vous savez...—murmura la douce malade.

Elle appuya contre ses narines le tissu légèrement humide.

En même temps le parfum *sui generis* qui trahit la présence du chloroforme se répandit dans la chambre.

Au bout du quart d'une seconde les paupières de Jeanne commencèrent à trembler, et sa main allanguie cessa de presser le mouchoir.

—Soutenez-la!—dit Maxime à Raoul—l'anesthésie est complète...—La foudre tomberait dans cette chambre sans que la comtesse l'entendît...

M. de Gordes s'empressa de glisser son bras sous les épaules de Jeanne, dont il replaça la tête sur l'oreiller, doucement et avec des précautions infinies.

Sans la respiration égale de la petite comtesse on aurait pu la croire morte, tant ses yeux largement ouverts, fixes et sans regards, étaient étranges et inquiétants.

Raoul, en la voyant ainsi, sentit un frisson passer sur sa chair.

—Il n'y a pas de danger immédiat, docteur, vous me le jurez?—demanda-t-il d'une voix tremblante.

—Sur mon honneur, il n'y en a pas!—répondit Maxime.

Tandis que ceci se passait dans la chambre à coucher, Renée, du pas lent et automatique d'une somnambule, avait gagné la pièce qui servait de pharmacie et qu'on nommait le laboratoire.

Cette pièce un peu basse, pratiquée dans la hauteur d'un étage coupé en deux depuis quelques années pour établir la cage d'un escalier de service, était éclairée par une fenêtre ... le parc.

En face de cette fenêtre existait un œil de bœuf vitré donnant un peu de lumière à un couloir obscur où personne ne mettait jamais les pieds, car la construction de l'escalier l'avait réduit à la condition d'impasse.

Renée entra.

Jamais son admirable tête de camée n'avait été plus tragique.

Ses grands yeux aux prunelles sombres témoignaient d'une résolution farouche et morne à la fois.

Ses narines se dilataient.—Ses lèvres, soulevées par une sorte de rictus inconscient, laissaient deviner l'émail des dents éblouissantes.

L'ensemble de cette fille splendide était sinistre en ce moment.

Elle s'approcha de la table placée au milieu du laboratoire.

Sur cette table se voyait une petite carafe contenant la potion préparée quelques heures auparavant par Maxime, et à côté de cette carafe une tasse de vieux Saxe et une cuillère de vermeil.

La sœur de Jeanne referma la porte derrière elle et fit tourner deux fois la clef dans la serrure, pour éviter toute surprise, quoique l'absence simultanée du docteur et du comte dût la rassurer à cet égard.

Si l'idée lui était venue de tourner ses regards vers l'œil de bœuf, elle aurait pu voir vaguement, ou plutôt deviner, derrière les vitres poudreuses, un visage pâle aux yeux menaçants—le visage de Geneviève......

Mais elle ne leva point la tête, et d'une main ferme, avec la précision résultant de l'habitude, elle accomplit son œuvre.

D'abord elle agita la carafe et remplit la tasse aux trois quarts.

Elle défit ensuite les agrafes supérieures de son corsage, et glissant ses doigts agiles entre ses deux seins, elle retira de cet asile, inviolable pour le roi Louis XIII, un mince flacon de cristal, bouché à l'émeri, et qui jadis avait renfermé des sels anglais inoffensifs.

Ce flacon était presque plein d'un liquide incolore et d'une transparence imparfaite.

Renée le déboucha; versa dans la tasse à peu près tout ce qu'il contenait; remua avec la cuiller de vermeil pour opérer le mélange; essuya soigneusement cette cuiller dont le métal venait d'être instantanément attaqué par un acide; réintégra le flacon à la place qu'il avait occupé déjà; rattacha les agrafes de son corsage et se disposa à quitter le laboratoire.

Le visage pâle aux yeux menaçants ne se voyait plus derrière le vitrage de l'œil de bœuf.

D'une main, Renée prit la tasse. De l'autre elle ouvrit la porte et sortit; puis de son même pas automatique et lent, de son pas de somnambule, elle se dirigea vers son appartement qu'il lui fallait traverser pour arriver en ligne directe à celui de sa sœur.

Chemin faisant elle se répétait, pour la millième fois peut-être:

—Jeanne m'a tout volé, le nom, le titre, la fortune et le cœur.... Je lui reprends d'abord le nom, la fortune et le titre.... Plus tard, quand je serai la femme de Raoul, je reprendrai le cœur aussi!....

Renée atteignit et dépassa son petit salon, sa chambre à coucher, son cabinet de toilette contigu à celui de la comtesse....

Toutes les portes étaient ouvertes devant elle. Un silence profond, un silence de mort régnait dans le château.

—Avant une heure, ce sera fini....—pensait Renée.—Raoul ne la verra plus vivante.

Entre elle et la chambre de Jeanne, il n'y avait plus qu'une portière en tapisserie....

Elle écarta les pentes et franchit le seuil.

Deux bras tendus lui barraient le passage.

A sa gauche se trouvait Raoul;—à sa droite, Maxime.

M. de Gordes saisit la tasse que dans la première minute d'effarement Renée lui laissa prendre.

En même temps, le docteur disait:

—La dose est assez forte cette fois pour en finir d'un coup, n'est-ce pas?

Renée chancela comme un duelliste qui vient de recevoir une blessure mortelle. Tout le sang de son corps reflua vers son cœur et la pâleur mate de ses joues prit des tons livides et verdâtres.

Elle n'était pas fille cependant à s'avouer vaincue sans avoir lutté, et d'ailleurs la partie, quoique bien compromise en apparence, pouvait peut-être se gagner encore.

Certes ces deux hommes savaient quelque chose;—le piège qu'ils venaient de tendre en lui faisant croire à leur absence simulée en était la preuve indiscutable....

Mais que savaient-ils?

Y avait-il chez eux des soupçons seulement, ou une certitude acquise?

Voilà ce qu'il importait de vérifier sans retard.

Renée fit bonne contenance.

Elle regarda successivement son beau-frère et le docteur avec une expression de profond étonnement, et répliqua d'un ton assuré:

—Je me demande si je rêve....—Que se passe-t-il donc?—Je vous croyais loin d'ici tous les deux, et vous voilà me barrant le chemin avec des mines de l'autre monde....—Je ne sais pas du tout ce que vous avez voulu dire, monsieur Maxime.... et vous, Raoul, pourquoi m'enlevez-vous cette tasse?...

—Vous demandez pourquoi?—s'écria le comte.

—Naturellement, puisque je l'ignore...

—Je vais donc vous l'apprendre!—répondit le docteur—C'est pour remettre aux experts, commis par la justice, et dont je fais partie, le poison qui devait achever votre sœur....

—Le poison!—répéta Renée, s'efforçant de se contenir encore, mais déjà haletante comme la bête fauve prise au piège et qui sent la fuite impossible.—Le poison!...Ai-je vraiment compris l'accusation monstrueuse que semble cacher vos paroles?....

—Vous avez bien compris, et l'accusation est formelle autant que le crime est flagrant....

—Infamie!

—Osez-vous nier?

—Si j'ose nier!—Oui, certes, je nie! Je nie de toutes les forces de mon indignation, et je ne réponds que par mon mépris aux lâches qui insultent une femme!....

—Vous prétendez être innocente?

—Je prétends l'être et je le suis....

—Prouvez-le donc alors?

—Et comment!

—En buvant cette potion.

Sans hésiter, sans même réfléchir, Renée répliqua:

—Je suis prête....

Maxime avait pris la tasse des mains de Raoul.

Il la tendit à la jeune fille qui la saisit, la porta furieusement à ses lèvres, absorba son contenu jusqu'à la dernière goutte et, quand elle fut vide, la laissa tomber à ses pieds.

—Etes-vous content?....—demanda-t-elle avec un rire effrayant à voir, effrayant à entendre.

—Oui—répliqua le docteur—je suis content parce que justice est faite!.....—La dose énorme versée par vous dans ce breuvage agira d'une façon rapide sur votre corps vierge de poison!.....—Avant une heure vous serez morte, et nous allons vous garder à vue!....

XXX.

Renée, en entendant ces terribles paroles, recula sans en avoir conscience;—ses jambes fléchissaient;—elle se cramponna des deux mains aux pentes de tapisserie....

Mais sa défaillance physique et morale n'eut que la durée d'un éclair.

—Venez....—poursuivit Maxime en lui saisissant le bras.

Elle se dégagea par un mouvement brusque et demanda:

—Où voulez-vous me conduire?

—Dans votre appartement.

—Je n'ai pas besoin qu'on me soutienne....—J'irai seule....

D'un pas ferme elle se dirigea vers le petit salon Louis XV où elle se laissa tomber sur un siége; et, Raoul et le docteur l'ayant suivie, elle reprit:

—Vous n'allez pas rester là, je pense....

—Je vous ai prévenue tout à l'heure que nous vous garderions à vue—répliqua froidement Maxime.

—Restez donc, et tant qu'il vous plaira soyez geôliers d'une femme......

Un coup d'œil de haine et de défi accompagna ces mots, puis un long silence s'établit.

Renée assise, immobile et muette, les bras croisés sur sa poitrine, la tête haute, la physionomie dédaigneuse, les yeux fixes, paraissait changée en statue.

Le comte et le médecin, debout près de la porte, attendaient.

Dix minutes s'écoulèrent.

—... du poison, vous le ... la jeune fille ... souffrirais ... point ...

—Patience—répondit Maxime— ... attendrons......

Renée rentra dans son silence et dans son immobilité.

Un quart d'heure passa de nouveau, long comme un siècle.

Le médecin rivait son regard au visage de la sœur de Jeanne.

Soudain il tressaillit.

Certains symptômes apparaissaient, vagues encore, à peine perceptibles, mais auxquels il ne pouvait se méprendre.

Des gouttes de sueur perlaient sur le front de Renée;—le cercle de bistre estompant le contour de ses paupières s'élargissait;—les pupilles se dilataient peu à peu;—un petit frisson nerveux agitait les narines;—les lèvres se contractaient et semblaient s'amincir.

Evidemment Renée luttait avec une énergie surhumaine contre les premières étreintes d'une intolérable douleur.

Comme l'enfant de Sparte elle laissait, sans rien dire, des morsures aiguës lacérer ses entrailles; comme lui elle commandait à sa figure de rester impassible, et, s'apercevant que l'examen de Maxime redoublait d'intensité, elle eut un sourire méprisant et murmura pour la seconde fois:

—Vous voyez bien que je ne souffre pas....

—Patience!—répéta le docteur.

Que peut la volonté la plus forte, que peut le plus ferme courage contre le venin qui déchire et brûle, quand l'effrayant travail de la désorganisation commence, quand le brasier intérieur consume la chair palpitante?

Une soudaine et violente atteinte triompha du stoïcisme de Renée.

La malheureuse porta ses mains à sa poitrine et renversa sa tête en arrière en poussant un gémissement sourd.

Raoul frémissant détourna les yeux.

Maxime, sans pitié pour celle qui avait été sans pitié, demanda froidement:

—Direz-vous encore que vous ne souffrez pas?

Renée ne répondit que par un geste dédaigneux.

(A continuer.)

... votre charbon aux plus bas ... chez Hy. J. Montagnet, ... rue Carondelet.